

## **ACTIONS PRIORITAIRES FIGURANT DANS LES ENGAGEMENTS DU PROGRAMME « CONTINUONS ENSEMBLE »**

**1\* Adopter un plan vélo concerté et financé incluant un réseau cyclable communal complet cohérent avec le SDV de la CSSO**

*Le programme « Continuons Ensemble » prévoit l'élaboration d'un schéma d'aménagement des voies cyclables en lien avec les Communautés de Communes et les associations des usagers du vélo.*

**2 Désigner un correspondant vélo au sein de l'équipe municipale pour assurer la coordination des actions.**

*Un Adjoint au Maire sera explicitement désigné comme étant en charge des mobilités.*

**8 Généraliser la limitation de vitesse à 30 km/h et développer des zones de rencontre.**

*ACTION ENGAGÉE : de nombreuses rues ont été limitées à 30 kmh et le centre-ville désigné « zone de rencontre » avec priorité aux vélos sur les voitures, dont la vitesse est limitée à 20 kmh. Cette zone de rencontre fera l'objet d'un plan de communication et de sensibilisation, sa signalisation sera améliorée et la municipalité veillera à mieux faire respecter les limitations de vitesse et la hiérarchie des priorités entre les différents usagers de la voirie.*

**13 Offrir davantage de stationnement vélo à proximité des pôles d'échange.**

*Le programme indique que le Pôle d'Echange Multimodal permettra de réorganiser la gare routière en prenant en compte toutes les formes de mobilité (piétons, vélo, bus, covoiturage ...). Des stationnements pour vélo sont prévus.*

**14 Implanter des arceaux vélo notamment près des commerces.**

*ACTION ENGAGÉE : des arceaux ont été posés en différents endroits du centre-ville. Le programme prévoit d'en augmenter le nombre.*

**19 Favoriser l'implantation d'un parc de vélos en location.**

*Le programme prévoit d'installer à proximité du Pôle d'Echanges Multimodal un exploitant pour entretenir ou louer des vélos.*

**20 Soutenir les associations de services vélo et leur mettre des locaux à disposition.**

*ACTION ENGAGÉE : un atelier d'entretien des vélos a été installé à Senlis*

**24 Contribuer à la mise en place des pédibus et vélobus pour l'accompagnement des enfants à l'école.**

*Le programme prévoit la mise en place de dispositifs de déplacements doux : pédibus et vélobus (ramassages scolaires pédestre et cyclo qui permettent de sécuriser les trajets école-domicile)*

**QL 7\* Repenser le plan de circulation en réfléchissant à la place de la voiture dans la ville.**

*Les conditions d'une cohabitation respectueuse entre tous les utilisateurs du domaine public ont déjà été améliorées. Le programme annonce que les déplacements à pied, à vélo, les transports en commun et le covoiturage seront encouragés. C'est donc bien la place de la voiture dans la ville qui sera réinterrogée. La réduction du trafic de transit et de recherche de parking en centre-ville sera préférentiellement recherchée.*

**QL 22 Favoriser le déploiement du programme « savoir rouler à vélo » dans les écoles**

*Le programme indique que des actions de prévention routière seront développées dans les établissements scolaires, en partenariat avec les enseignants. Elles feront une large place à la pratique du vélo en zone urbaine.*

**QL 29 Lancer un plan de communication orienté sur le respect mutuel des usagers**

*Le plan de communication évoqué en 8 s'appuiera sur des valeurs de respect mutuel des différents usagers de la voie publique (voir aussi QL 7).*

## **ACTIONS MAJEURES QUE LA LISTE « CONTINUONS ENSEMBLE » A LA VOLONTE AFFIRMEE DE POURSUIVRE OU DE METTRE EN OEUVRE**

**3 Mettre en place un comité vélo se réunissant régulièrement**

*Un Comité Vélo animé par l'Adjoint au Maire en charge des Mobilités sera instauré et se réunira au moins 3 fois par an, notamment pour examiner les problématiques soulevées par l'usage du vélo en ville et s'assurer que les besoins des usagers du vélo sont bien pris en compte dans les projets d'aménagement urbain.*

**4 Créer des pistes cyclables continues et sécurisées sur les axes à forte circulation**

**et 5 Mettre en place des itinéraires cyclables jalonnés pour relier et rejoindre les pôles d'attractivité**

*ACTION ENGAGEE : plusieurs pistes ou itinéraires cyclables ont été réalisés lors de la mandature 2014-2020, et de nombreux aménagements proposés par l'AU5V (issus de son rapport de recommandations) et permettant d'assurer la continuité ou d'améliorer la sécurité de ces parcours (marquages au sol, abaissés de trottoir, panneaux, adaptation de chicanes ou barrières ...) ont fait l'objet d'une décision favorable de Mme le Maire le 4 février dernier. Les parcours existants seront complétés de sorte que tous les quartiers de Senlis soient reliés entre eux et avec le centre-ville par des itinéraires cyclables continus et sécurisés empruntant les axes principaux (ou des axes alternatifs parallèles en cas d'impossibilité).*

**6 Créer des connexions entre le réseau cyclable local et celui des communes voisines.**

*ACTION ENGAGEE : une piste cyclable a été réalisée entre Senlis et Chamant. Elle relève de la responsabilité de la Communauté de Communes Sud-Oise. Senlis y jouera un rôle actif pour faire en sorte que des liaisons cyclistes sécurisées soient établies entre les communes périphériques et la ville-centre.*

**9 Créer des zones à très faible circulation dans certaines rues**

*ACTION ENGAGEE : la rue Rougemaille par exemple a été aménagée en zone à circulation ralentie et en zone piétonne à certaines heures. Cette pratique pourra être étendue à d'autres rues, dans le cadre d'un schéma global de circulation et de stationnement à établir en début de mandat.*

**10 Généraliser les double sens cyclables et les cédez le passage cyclistes aux feux**

*ACTION REALISEE EN PARTIE : un double sens a été mis en place dans la plupart des rues principales du centre ville. Les carrefours dangereux pour les cyclistes ont été identifiés : l'usage du vélo y sera sécurisé.*

**11 Restreindre ou supprimer la circulation devant les écoles aux heures d'entrée et de sortie des classes.**

*ACTION ENGAGEE : les abords de certains établissements scolaires sont interdits aux voitures aux heures d'entrée et de sortie. La sécurisation d'autres établissements sera améliorée, notamment ceux qui longent des voies à forte circulation (collège AM.Javouhey par exemple).*

**12 Rendre payant le stationnement pour les voitures et les motos.**

*ACTION ENGAGEE : la généralisation du paiement ou de la zone bleue en centre-ville est prévue.*

**17 Intégrer dans le PLU l'obligation de locaux vélos dans les immeubles**

*ACTION ENGAGEE : cette pratique sera généralisée.*

**25 Equiper les services municipaux de vélos/VAE pour les déplacements et les livraisons.**

*ACTION ENGAGEE : la police municipale est déjà dotée de vélos pour ses déplacements.*

**QL 25 Donner l'exemple : que les élus effectuent un maximum de déplacements en vélo.**

*ACTION ENGAGEE : Mme le Maire et plusieurs de ses adjoints se déplacent préférentiellement en vélo.*

## **ACTIONS INTERESSANTES NECESSITANT UNE INSTRUCTION et/ou RELEVANT DE LA DECISION D'AUTRES ACTEURS QUE LA MUNICIPALITE**

**7 Repenser le plan de circulation pour supprimer le trafic de transit en centre-ville**

**15 Installer des abris sécurisés dans l'espace public pour le stationnement résidentiel et près des pôles d'activité**

**16 Créer des locaux ou abris sécurisés pour le stationnement des vélos dans les écoles et les équipements publics**

**18 Créer une aide à l'achat d'un vélo pour les particuliers**

**21 Créer une maison du vélo et des mobilités**

**22 Aider les écoles à s'équiper en vélos pour l'apprentissage à l'école**

**23 Créer des espaces d'apprentissage ouverts à tous**

**QL 27 Proposer le forfait « mobilité durable » aux agents municipaux.**

**Nota : les questions du « baromètres des villes cyclables » pour lesquelles Senlis a les moins bonnes notes font toutes l'objet, à l'exception de la solution alternative pour travaux, d'une ou plusieurs actions action(s) prioritaires(s) ou majeure(s) :**

- **facilité de trouver un stationnement adapté : action 14**
- **réseau cyclable complet, rapide et direct : actions 4 et 5**
- **sécurité des liaisons intercommunales : action 6**
- **sécurité grands axes : action 4**
- **stationnement vélo en gare / station de TC : action 13**
- **sécurité enfants et personnes âgées : actions 11 et 24**
- **sécurité carrefours et rond-points : actions 4 et 10**
- **location vélo : action 19**

*\* Les numéros correspondent aux propositions du questionnaire AU5V.*

*\* Les numéros précédés de QL correspondent aux questions complémentaires du questionnaire en ligne*